

Compte-rendu du CA de Mouv'Art du 8 janvier 2025

Présent.e.s: Dominique Gressin, Marc Lecoin, Daniel Ponnelle, Bernard Rousseau, Michèle Vannini, Yanne Cornez, Robert Veuillemenot, Catherine Rymarski, Marie Leriche, Marius Rech, Yves Javault, Estelle Ventura, Annie Bordeaux,

Excusé.e.s: Philippe Lafond, Eric Bonnenfant, Patricia Lamouche, Jean-Jacques Petit, Hans Pronk, Petra Van der Meijden, Christian Rondet, Piers Rawson, Sabine Chapron, Antoine Maiffret, Claire Guillaumet,

En introduction au Conseil d'administration, Estelle, nouvelle adhérente est accueillie et se présente. Bienvenue à elle.

1) Le temps des nouvelles

1. Questionnaire sur le fonctionnement: La synthèse des réponses, l'ensemble des données et l'analyse de l'enquête ont été présentés dans l'Infolettre de Janvier. L'évolution de Mouv'art est validée et plébiscitée. Le conseil valide la mise en œuvre opérationnelle des Commissions comme chantier prioritaire en 2025.

Le tableau de présentation général du fonctionnement d'une association et la complémentarité entre ses différents niveaux sera présenté lors de la réunion de Conseil d'administration de Février en complément des « Fiches des commissions » qui seront adressées aux membres du Conseil d'administration, en amont par mail.

2. Exposition Grands formats pour mai 2026 à Saint Aubin Châteauneuf ;

À ce jour 9 artistes sont inscrits (Yves J, Antoine M, François F, Eric L, Marie, Claude, Yannick, Marie D et Bernard) . Il manque encore des participant.e.s et surtout des candidat.e.s Commissaires. Il est décidé que, suite à l'Assemblée générale et au renforcement de la Commission exposition, c'est à elle qu'il appartient de s'emparer et d'avancer sur ce projet pour savoir si oui ou non nous nous engageons dans cette exposition.

3. Projet de rénovation de la facade : La Groupe de travail rénovation s'est réuni et a étudié les propositions de Jean Jacques et d'Antoine (un grand merci à eux deux). Il est décidé de partir sur 3 propositions (2 bleus et un rouille). Un dossier sera élaboré et adressé au propriétaire et à la Ville pour présentation et avis.

Yanne contacte le propriétaire pour le renouvellement du bail et s'assurer des ses conditions.

Il est souhaité que les « photos montages » de la façade repeinte puisse être présentées lors de l'Assemblée Générale.

Il est également souhaité que les travaux soient réalisés par un professionnel.

4. Point sur la plaquette des expositions du 1^{er} semestre 2025 : La plaquette réalisée par Antoine est affichée au local . Il faudra prévoir et réaliser un support pour éviter de scotcher les affiches sur la vitre. Il faut également envoyer l'image en Jpeg à Catherine pour une parution sur Face book.

5. Questions diverses :

- **Invitation de l'association Auxerre Écologie Solidarités :** La réunion ayant été annulée nous attendons de voir si il y aura une suite.

- **Conférence du 21 Janvier 2025 à 18h00 au local:** Il est décidé d'ouvrir la conférence sur le thème : « Le Bauhaus 1919-1935 » à tout public et les administrateurs s'engagent à inviter au moins deux personnes chacun.e mardi 21 janvier à 18h animée par Frédéric Vincendon, architecte.

- **Réunion du 21 Janvier 2025 à 15h00 au local :** Les adhérents sont invités à venir débattre sur le thème : « Des stages au local ? Pour quoi faire et avec quels objectifs ? »

6. Exposition des « nouveaux » en Mars 2025 ; Les artistes se sont réunis pour réfléchir à l'accrochage et à la présentation de leurs œuvres. Les Commissaires sont invités à se rapprocher d'eux pour répondre à leurs questions.

II) Le temps des décisions :

7. Communication pour l'Assemblée Générale : Le Conseil d'administration valide le principe d'élaborer et d'adresser vers le 20 janvier un Infoflach aux adhérents avec l'ensemble des documents nécessaires à l'Assemblée générale.

Une relance de l'invitation sera également inscrite dans l'Infolettre de Février prochain.

8. Montant de l'adhésion 2025 : Il est décidé de ne pas proposer en Assemblée générale une augmentation du montant de la cotisation (40 €) mais si besoin d'étudier une augmentation de la participation des artistes aux frais de fonctionnement du local lors des expositions

III) Le temps de la réflexion :

Échanger, partager, croiser les regards, se rencontrer entre artistes,
Comment aller plus loin dans la mise en œuvre de cet objectif ?

Des pistes concrètes de réponses à creuser:

- 1) Favoriser la composition de binômes ou de parrainage ...
- 2) Organiser au local des stages d'initiation technique ... c'est important pour la cohérence du collectif. Les stages élaborés et animés par des artistes adhérents ne doivent pas être rémunérés. Seul un forfait servant à couvrir le matériel peut être demandé et ce afin de ne pas concurrencer les artistes qui organisent chez eux des stages rémunérateurs mais également en respect du principe de l'engagement bénévole dans le projet associatif de Mouv'art.
- L'idée que Mouv'art finance ou cofinance des stages de pratique et d'initiation est rejetée.
- 3) Organiser des temps de rencontre thématique (une fois par trimestre) organisés et élaborés autour d'une pratique ou un sujet particulier...
- 4) Inciter à l'organisation de visites des ateliers des artistes adhérents....
- 5) Organiser des manifestations ou festivals ouverts au grand public....
- 6) Inciter et favoriser la mise en œuvre de temps de travail et de production en collectif....
- 7) Pour des pratiques nécessitant un outillage particulier (gravure, céramique,...) inciter à l'organisation de stages d'initiation dans les ateliers d'artistes volontaires.
- 8) Organiser autour des expositions des temps autres que les vernissages....
- 9) Tenir en permanence à disposition du public un registre permettant aux personnes intéressées d'y inscrire leurs coordonnées informatiques pour qu'elles puissent recevoir l'Infolettre et des invitations d'artistes pour des expositions au local. Pensez à demander leur accord pour diffuser leurs coordonnées...
- 10) Mouv'art ne peut garantir la présence de son réseau d'adhérents aux vernissages et aux expositions, mais le local permet de recevoir environ 300 visiteurs par exposition.
- 11) Promouvoir la création de binôme pour la fonction de Commissaire....

**Le prochain CA de Mouv'Art aura lieu
le Mardi 4 Février 2025 de 9h30 à 12h00 au local
N'oubliez pas d'apporter votre assise !!!**

RAPPEL ! Les réunions du conseil d'administration de Mouv'art
sont ouvertes à TOUS les adhérents.

Si un ou plusieurs thèmes vont intéresser : Invitez-vous !
Si vous avez une idée, un projet, des questions : Partageons-les !
Mouv'art est un COLLECTIF d'artistes, géré par les artistes,

Mêlons-nous de ce qui nous regarde

A BIENTÔT ...